

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Newsletter n° 87 - Avril 2023

[ACCUEIL](#)

[NOTRE VISION](#)

[NOS TRAVAUX](#)

[ACTUALITES](#)

Le mot du Président

Coénove participe activement aux groupes de travail mis en place par RTE (Réseau de Transport d'Électricité) dans le cadre de la réactualisation de son bilan prévisionnel à 2035. Ce travail de mise à jour est salutaire car l'électrification massive des secteurs de l'industrie et de la mobilité va d'ores et déjà engendrer des tensions sur les réseaux et sur l'adéquation offre/demande.

Dans le secteur du bâtiment, alors même que le gaz se verdit, nous ne partageons pas la vision promue par certains d'une incitation systématique à remplacer les chaudières au gaz par des pompes à chaleur électriques ! Les travaux de RTE sont l'occasion de rappeler que la décarbonation du pays doit aussi rimer avec sécurité d'approvisionnement et garantie d'une trajectoire soutenable pour les finances publiques et le pouvoir d'achat des ménages.

Pour réussir une transition énergétique juste et acceptable il faut encourager la sobriété, l'efficacité énergétique et la complémentarité des énergies. Le gaz, à terme renouvelable, stockable et 100% produit en France n'est pas un problème mais au contraire un vecteur de solutions pour la décarbonation, la flexibilité et la résilience de nos systèmes énergétiques français et européens.



Le saviez-vous ?

De 165 à 320 TWh : c'est la fourchette de consommations de gaz à 2050 estimée par la CRE (Commission de Régulation de l'Energie) dans le cadre de son rapport sur l'avenir des infrastructures gazières.

Quel que soit le scénario prospectif à terme, la CRE estime qu'il sera nécessaire de maintenir des infrastructures gazières dans la même proportion qu'aujourd'hui avec des rééquilibrages territoriaux.

Les réseaux de gaz sont des biens communs de très grande qualité, indispensables à la réussite de la transition énergétique, notamment pour permettre l'injection et la distribution des gaz renouvelables et réussir l'ambition de 100% de gaz vert à 2050.

Découvrir le rapport de la CRE

Nos actualités



Emmanuelle Wargon, invitée d'honneur du Club "Une Energie d'Avance" de Coénove

Emmanuelle Wargon, Présidente de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) témoignait le 4 avril dernier auprès d'une assemblée de parlementaires et d'experts sur sa vision du mix énergétique futur et des enjeux clés en matière de réseaux et d'impact sur les prix.

"L'équilibre du mix énergétique sera au cœur des discussions du projet de loi de programmation énergie climat. Nous devons être attentifs au développement de toutes les énergies décarbonées sans se poser la question de la concurrence entre celles-ci. Toutes les énergies sont utiles et complémentaires."

Consultation publique de RTE sur le bilan prévisionnel à 2035

Près d'une centaine d'organisations ont répondu à la concertation publique du Réseau de Transport d'Electricité (RTE) ouverte du 28 février au 28 mars 2023 sur le cadrage et les hypothèses du prochain bilan prévisionnel 2024-2035.

L'occasion pour Coénove de contribuer et de rappeler les impacts d'une électrification à outrance du bâtiment.

Pour atteindre la neutralité carbone, d'autres voies sont possibles, grâce à la complémentarité des énergies afin de garantir la sécurité d'approvisionnement du pays lors des pointes



hivernales et de préserver le pouvoir d'achat des français.

Ici la contribution de Coénove



Audition au Sénat dans le cadre de la commission d'enquête sur l'efficacité des politiques publiques en matière de rénovation énergétique

Coénove était auditionné le 20 avril par Dominique Estrosi Sassone, Sénatrice des Alpes-Maritimes, Présidente de la commission d'enquête et Guillaume Gontard, Sénateur de l'Isère, Rapporteur de la commission d'enquête.

Les Présidents Jean-Charles Colas-Roy et Bernard Aulagne ont développé une vision d'ensemble sur le sujet de la rénovation des bâtiments.

L'entretien Coénove : Emmanuelle Wargon, Présidente de la CRE

A l'occasion de sa participation au club "Une Energie d'Avance", Emmanuelle Wargon a accepté de répondre à nos questions.

"Au-delà de l'électricité qui ne pourra pas à elle seule régler tous les défis, le gaz vert, la chaleur décarbonée, le vecteur hydrogène, seront précieux pour atteindre nos objectifs de décarbonation et de souveraineté lorsqu'il s'agit des choix les plus efficaces pour la collectivité. C'est une conviction, la complémentarité des énergies fera partie de la réponse au défi de la transition énergétique."

Lire l'interview



Coénove s'exprime



Coénove participait au séminaire des Territoires de GRDF le 6 avril.

L'occasion de partager les convictions de l'association sur le potentiel de développement des gaz verts et la nécessaire complémentarité des énergies pour décarboner le secteur des bâtiments.

Interview de Jean-Charles Colas-Roy dans la revue Chaud Froid Performance

[Lien vers l'article](#)

L'entretien du mois

Jean-Charles Colas-Roy, nouveau président de Coénove

« Une interdiction brutale de la chaudière gaz aurait des conséquences déléteres »

Vice-président de Coénove depuis janvier 2023, Jean-Charles Colas-Roy est depuis le mois de février dernier président de l'association qui fédère les professionnels de l'efficacité énergétique. Il a succédé à Bernard Autagne qui est désormais président d'honneur. Jean-Charles Colas-Roy revient sur les dernières actualités de la filière, notamment la menace qui pèse sur la chaudière gaz.

CFP : Quel est votre parcours ?
Jean-Charles Colas-Roy : Je suis ingénieur en physique-chimie diplômé de l'Institut Polytechnique de Grenoble. A l'issue de mes études, j'ai coté la société M3C-énergies spécialisée dans les économies d'énergie. Nous avons pour mission d'assister les maîtres d'ouvrage et la réalisation d'audits énergétiques pour des grands bâtiments tertiaires. En parallèle, je me suis engagé en politique pour devenir conseiller municipal de la commune de Saint-Martin-d'Hères en Isère. J'ai été élu député de la 2^e circonscription de l'Isère de 2017 à 2022, spécialiste de la transition écologique et énergétique au parlement. J'ai également été co-président du groupe d'études « Énergies vertes », membre du conseil d'administration de l'Ademe et rapporteur du projet de loi relatif à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures en France. J'ai été l'un des initiateurs du fait que la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) soit une loi et non plus un décret. Cette



grés et accélérations que nous pouvons mettre en œuvre pour la décarbonation du bâtiment, cela nous semble vertueux et nous y participerons. En revanche, nous alertons sur les conséquences déléteres que pourrait avoir une interdiction brutale de la chaudière gaz, alors même que c'est un équipement performant. Surtout que le gaz se vendit et sera à terme 100 % renouvelable et produit en France.
CFP : Vous n'êtes donc pas inquiet ?
JCRC : Il s'agit d'une concertation, cela nous semble logique d'y participer. Il s'agit de stigmatiser les équipements performants comme la chaudière au gaz naturel, bon marché et utilisée par plus de 12 millions de ménages en France, nous sommes inquiets.
CFP : En parlant du biogaz, d'après les objectifs de la PPE 2018-2023, il devait atteindre 6 à 7 TWh à fin 2023. Est-on dans les délais ?
JCRC : Cet objectif est d'ores et déjà atteint. Le biogaz est la seule énergie renouvelable qui a atteint et dépassé ces objectifs à fin 2023. Fin 2023, la production de biogaz atteindra entre 9 et 15 TWh, ce qui représentera 2 % de la consommation dans les réseaux en France. Non seulement il y aura une réduction de la consommation de gaz par



Où s'informer ?

1ères rencontres Smart Avenir Le 23 mai 2023 à Marseille

Retrouvez Jean-Charles Colas-Roy aux tables rondes du collectif territorial au service de la décarbonation du bâtiment.

[S'inscrire ici](#)

Expobiogaz Les 7 et 8 juin 2023 à Strasbourg

Coénove sera sur le salon le 07/06/23.

[Lien vers le site du salon](#)

Lu sur les réseaux



[L'interdiction des chaudières au gaz « pas prévue à ce jour » par le gouvernement](#)

[La concertation sur l'avenir du gaz dans les bâtiments bientôt \(re\)lancée](#)

[La boucle à eau chaude est une solution d'avenir](#)

Pour en découvrir davantage, rejoignez-nous sur coenove.fr !

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)

